



L'Echo Garlanais

Journal municipal

LE MOT DE MONSIEUR LE MAIRE

Chers Garlanaises et Garlanais,

L'été approche, les beaux jours que nous avons eu la chance de connaître au mois de mai nous ont donné un avant goût de vacances et je souhaite à chacun d'entre vous de pouvoir goûter au plaisir de la détente.

Si vous vous absentez de votre domicile pour quelques jours de vacances, nous avons inséré dans ce bulletin les consignes que donne la gendarmerie pour éviter les cambriolages.

Le plan canicule initié chaque année par le Ministère de la Santé a démarré le 1er juin pour se terminer le 31 août. Un registre dédié au recensement des personnes les plus fragiles (âgées, handicapées, isolées vivant seules à leur domicile) est ouvert en mairie. Sa finalité est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence. Il est à la disposition des Garlanais.

Durant la période estivale, les travaux de rénovation de la mairie se poursuivront pour que nous puissions prendre possession des lieux à l'automne.

Les autres travaux seront mis en suspens, notamment ceux de voirie concernant la réfection de l'impasse de la Bonne Rencontre. Ils sont programmés pour le second semestre.

Autre point important sur lequel nous allons être amenés à réfléchir, en collaboration avec les enseignants et les parents d'élèves, celui des rythmes scolaires.

Nous avons décidé de prendre le temps de la concertation durant l'année scolaire à venir et de procéder à d'éventuels changements en septembre 2018.

Côté loisirs, le tout nouveau club de pétanque, créé au sein du Foyer Rural, permettra aux amateurs de s'adonner à cette activité récréative sur le site du jardin partagé. Nous avons, en effet, décidé d'aménager un terrain de pétanque sur l'espace non utilisé par les adhérents du jardin. L'inauguration est prévu le 1er juillet à 16h.

Dans la salle Ti Gwer se sont succédées de nombreuses animations au cours des dernières semaines : bal country, foire aux livres, concert de chorales, concert de Fanaghan dans le cadre du Festival Les Originales, théâtre d'improvisation. C'est toujours un plaisir de voir se mobiliser les associations autour de manifestations et nous remercions chaleureusement celles et ceux qui en sont à l'initiative.

Retrouvons nous tous au mois de septembre pour le Pardon et les Journées du Patrimoine.

Je vous souhaite un bel été.

Joseph Irrien

Dans ce numéro :

Le mot de Monsieur le Maire	1
- Rénovation de la Mairie	2
- Morlaix Communauté vous informe	2
- Rues en Scène	2
- Bibliothèque : Braderie annuelle	3
- Pétanque : nouvelle activité du Foyer Rural	3
- La Gendarmerie vous informe	4
- Etat Civil	4
- Au théâtre ce soir	4
- Centenaire de la guerre 1914/1918	5-6 7-8

RENOVATION DE LA MAIRIE

Depuis le mois de septembre, le bâtiment de la mairie connaît une série de transformations. Cela a commencé par des travaux de gros œuvre : piquage des enduits, réfection de la toiture, extension du local situé au 1^{er} étage, rapidement suivis par des travaux à l'intérieur du bâtiment : pose de fenêtres double vitrage, mises aux normes électriques et d'accessibilité, isolation thermique et phonique, redéfinition de l'espace pour terminer, à moyen terme, par des travaux de pose de sols et mise en peinture.

Le sous-sol a été assaini et enduit pour servir de local aux archives.

Ces travaux, rendus nécessaires par les obligations légales de mises aux normes et par la vétusté du bâtiment vont mettre ce lieu en valeur. Cet important chantier est suivi, lors de réunions hebdomadaires, par les élus et le cabinet d'architectes en charge du dossier. Les rénovations ont été pensées pour rendre ce bâtiment plus économe en énergie, optimiser son espace intérieur (salle du conseil et des mariages plus spacieuse).



A l'étage du bâtiment, il y aura maintenant 2 appartements qui seront loués. En effet, l'ancien logement de fonction de La Poste sera aménagé en T3 par nos employés. L'accès se fera par l'extérieur.

L'intégralité du bâtiment est chauffé par la chaudière bois, tout comme l'ensemble maternelle du groupe scolaire, couplée à une chaudière fuel qui prend le relais en cas de panne.

Le bilan énergétique établi par HEOL a validé que l'utilisation du bois comme combustible de chauffage était en concordance avec une baisse des charges d'énergie.

Pour optimiser le fonctionnement de la chaudière bois, il est nécessaire de l'arrêter toutes les 4 semaines afin de procéder à son entretien. Notre chaudière fuel datant de 1970, nous avons profité de l'ensemble des travaux pour la renouveler et la déplacer. Nous pourrions plus facilement réaliser les entretiens nécessaires et compter sur une chaudière de relais fiable et ainsi éviter d'avoir recours au chauffage électrique.

Lors de l'inauguration du bâtiment, les Garlanais auront la possibilité de venir faire une visite complète de ce lieu.

RÉNOVATION OU ACCESSION : MORLAIX COMMUNAUTÉ VOUS AIDE

Les propriétaires occupants, sous conditions de ressources, peuvent être aidés pour remettre en état leur logement.

Objectifs : mieux isoler ou l'adapter au maintien à domicile de personnes handicapées ou vieillissantes. Des aides de l'ANAH, de l'État et de Morlaix Communauté pouvant aller jusqu'à 60 % du montant des travaux sont disponibles et cumulables avec le crédit d'impôt et les aides des caisses de retraites. **N'hésitez pas à contacter SOLiHA au 02 98 88 55 10 ou la Mission Habitat Privé de Morlaix Communauté au 02 98 15 32 32.**

Vous souhaitez devenir propriétaire ? Morlaix Communauté a mis en place un dispositif d'aide à l'accession à la propriété dans le parc immobilier ancien à Morlaix et dans les Centres bourgs. Pour plus de renseignements et bénéficier d'un accompagnement budgétaire, juridique et technique pour sécuriser votre projet d'accession, **contactez l'ADIL au 02 98 46 37 38.**

RUES EN SCÈNE

La saison estivale jouera une fois de plus les prolongations jusqu'à fin septembre : cette nouvelle édition des « Rues en Scène » fera étape dans trois communes de Morlaix Communauté. Bienvenue chez vous, les spectacles vont commencer : à Carantec, le 27 août ; Plourin-Lès-Morlaix, le 3 septembre ; Plouégat-Guérand le 9 septembre.

Plus d'infos : <http://www.morlaix-communaute.bzh>, rubrique Sortir

BIBLIOTHEQUE : BRADERIE ANNUELLE

Cette année, les bénévoles de la bibliothèque ont innové en organisant leur foire aux livres au mois de mai, laquelle se tenait auparavant en fin d'année. Les nombreuses manifestations qui avaient lieu à l'approche des fêtes apportaient une concurrence importante.

Aux dires des organisateurs, le bilan s'est avéré excellent tant par les bénéfices récoltés, que par la fréquentation et les commentaires qui leur ont été faits. La bonne communication via la presse, la radio et les affichages ont joué leur rôle.

Les 8 exposants présents ont conforté ce sentiment en se disant « très satisfaits de leurs résultats et de l'ambiance ».



Clauda, sculptrice installée à Garlan, y a assuré une exposition de ses œuvres et présenté son travail.

Les livres, mis en vente par l'association, proviennent en majeure partie du « désherbage » régulièrement pratiqué par l'équipe de bénévoles. Le désherbage consiste à retirer des rayonnages les documents qui ne peuvent plus être proposés au public car abîmés, obsolètes,...

La bibliothèque est aujourd'hui riche d'environ 4.500 ouvrages. Les achats réguliers permettent d'acquérir les œuvres recevant des prix. Un accent particulier est mis sur le domaine de la jeunesse.

L'adhésion s'élève à 12€ par famille, sans limite du nombre de recueils empruntés, ni de la durée d'emprunt. Comme aime à le souligner le président « liberté et confiance sont les maîtres mots de notre fonctionnement ».

PETANQUE : NOUVELLE ACTIVITE DU FOYER RURAL

Les premières amours de Jean-Noël pour la pétanque datent d'y il a déjà longtemps. En effet, il s'est révélé un adepte de ce sport depuis qu'il est jeune, appréciant même de faire des concours.

L'âge de la retraite arrivé, il a souhaité consacrer du temps à une activité pour conserver une vie sociale. Il est tout naturellement revenu à la pétanque. Patrick Jonot et Paul Tanini, co-présidents du Foyer Rural ont saisi l'opportunité pour créer une nouvelle activité au sein de cette structure.

Eh voilà, c'était parti...L'allée de boules installée au square du quartier Bel-Air s'est vite trouvée trop petite.

Après discussion avec Monsieur le Maire, les élus se sont prononcés en faveur de la création d'un espace dédié à la pétanque sur le site du jardin partagé.

La surface aménagée va permettre de tracer 4 allées de boules d'environ 5 m de large sur 12m de long.

Les « rencontres pétanque » sont programmées 2 samedis après-midi / mois de 14h à 17h.

Les prochaines se tiendront les 1/07, 22/07, 12/08 et 26/08.

Le calendrier est établi lors des rencontres.

Si le groupe compte aujourd'hui 15 personnes, les boulistes espèrent l'élargir. Jean-Noël précise « que c'est ouvert à tous, qu'aucun niveau n'est requis et que les femmes sont les bienvenues ». Elles sont aujourd'hui au nombre de 3.

Si vous êtes intéressé, prenez contact avec Jean-Noël Le Lay au 02.98.79.10.02 / 07.80.31.76.94



SERVICES

MAIRIE 02 98 79 13 48

Fax: 02 98 79.13 85

Courriel: garlan.mairie@wanadoo.fr

Site : www.garlan.fr

Ouverture :

- Lundi: 8h30-12h00
- Mardi: 8h30-12h00 13h30-17h30
- Mercredi: 8h30-12h00
- Jeudi: 8h30-12h00 13h30-17h30
- Vendredi: 8h30-12h00 13h30-17h00
- Samedi: 9h00-12h00

POSTE 02 98 79 13 64

Ouverture :

- Tous les matins de 9h à 12h
- Sauf le mercredi

Levés

15h tous les jours / 12h samedi

CIMETIERE Ouverture

- Tous les jours de 8h à 19h30

La boulangerie est fermée pour liquidation judiciaire. Suite sera donnée par voie de presse

L'ATELIER DE SABRINA

02.98.69.76.32

fermé le mercredi et le dimanche

- Lundi au vendredi : 9h - 12h
14h - 18h30
- Samedi : 9h00 - 17h00

LE WELCOME 02 98 79 10 56

- Lundi, mardi, vendredi : 7h00 - 20h00
- Jeudi, samedi : 8h00—20h00
- Mercredi, dimanche : 8h00—13h00

L'ATELIER 09.51.29.34.00

- lundi au samedi : 9h—12h30
14h—18h

BIBLIOTHEQUE

- Samedi et dimanche: 10h30 - 11h30
- Mercredi : 9h30—10h30
14h30—15h30
- Vendredi : 14h15—16h15
- Période scolaire

DECHETTERIE : Le Pilodever

Fermé le dimanche

- Lundi au Samedi: 9h00 à 12h00
14h00 à 18h00*

Directeur de la publication: Joseph Irrien

Secrétariat de rédaction: Catherine

Querrou

Comité de rédaction: Joseph Irrien,
Catherine Querrou, Jacques Bodilis.

LA GENDARMERIE VOUS INFORME

Avant votre départ en vacances, voici les conseils que vous pouvez appliquer pour éviter les mauvaises surprises à votre retour:

- Informer votre entourage de votre départ (famille, amis, voisins,...)

- Faites suivre votre courrier ou faites le relever par une personne de confiance, une boîte aux lettres débordant de plis révèle une longue absence.

- Transférer vos appels sur votre téléphone portable.

-Créer l'illusion d'une présence à votre domicile à l'aide d'un programmateur pour la lumière, la radio, la télévision,...

- Ne diffusez pas vos dates de vacances sur les réseaux sociaux et veillez à ce que vos enfants fassent de même.

- Ils est déconseillé de publier vos photos de vacances. Toutes ces informations facilitent l'action des cambrioleurs.

Enfin, lisez attentivement votre contrat d'assurance habitation, il mentionne les événements pour lesquels vous êtes couverts et les mesures de protection à respecter.

Pour toute question, prenez contact avec votre assureur.

Retrouvez toutes ces informations sur le site www.interieur.gouv.fr
Rubrique Ma sécurité



AU THÉÂTRE CE SOIR

Les décors étaient du CMJ et les acteurs, ceux de la Drim Tim, troupe d'improvisation morlaisienne.

Aucun des artistes ne connaissait les décors, soigneusement choisis et mis en place par les jeunes du CMJ mais ils ont rapidement inventé 2 histoires loufoques pour animer cette soirée qui comprenait 2 pièces de 45mn.

Les spectateurs sont passés du restaurant 12* à la nourriture avariée au camping sans étoiles et sans le sou...mais toujours avec le même bonheur, la même joie partagée.



Les bénéfices de la soirée ont été reversés à l'association Grain de Sel dont le but est d'améliorer l'environnement des enfants hospitalisés.

Les membres de l'association ont pu présenter et proposer à la vente les cabas confectionnés à partir de paquets de café vides.

ÉTAT CIVIL

Mariage:

- FICHOU Florian et STOURM Camille, le 10 juin, domiciliés 2 rue Rasoat Bihan.

Décès :

- Yvonne BARON-MOAL veuve FOUILLARD, décédée le 24 avril à Lanmeur, née le 12 juin 1933, domiciliée Kervézec

CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

LE CONTEXTE POLITIQUE

Le deuxième trimestre 1917 est très riche en événements : Outre les offensives anglaises, canadiennes et françaises qui se soldent par des bilans épouvantables, la révolution russe et l'entrée en guerre des Etats-Unis en constituent les faits les plus marquants.

Le 6 avril 1917, à la suite de la reprise d'une guerre sous-marine à outrance et, entre autre, d'un complot d'invasion mexicaine, les Etats-Unis déclarent la guerre à l'Allemagne. Il faudra attendre un an pour que les soldats US se joignent aux combats en France, car l'armée US doit être créée, formée, équipée et ensuite acheminée.

Offensive britannique : Lancée en avril 1917, l'offensive britannique sur Arras, marquée notamment, par l'exploit des troupes canadiennes à Vimy se termine par un échec avec, une fois de plus, un bilan effroyable (280.000 tués toutes nationalités confondues) en dépit, et aussi grâce à des améliorations de l'infanterie et de l'artillerie.

Vimy : La bataille de Vimy, située entre Lens et Arras, a eu lieu du 9 au 12 avril 1917 et s'est soldée par la prise des hauteurs de Vimy par les troupes canadiennes. Certes le bilan (3600 morts canadiens et beaucoup plus côté allemand) est terrifiant mais contrairement aux offensives antérieures, les objectifs ont été atteints. Cette bataille est un élément fondateur pour le Canada dans sa route vers l'indépendance vis à vis de la Grande Bretagne.

Cette bataille est très intéressante à étudier car sa préparation et sa conduite sont atypiques. En effet le général Byng fit appel à de nouvelles tactiques : Prenant acte des leçons de la bataille de la Somme, il a entraîné ses troupes de façon intensive. Les tranchées ennemies, les modes d'actions des allemands sont reconstitués afin de rendre l'entraînement plus réaliste. On donnait aux petites unités et aux soldats beaucoup plus d'informations sur la bataille, pour qu'ils puissent prendre des initiatives et ainsi poursuivre la progression, même dans le cas où les officiers seraient tués ou blessés. Si une zone de résistance apparaissait, il fallait la contourner et ne faire uniquement porter l'effort que sur les points faibles de l'ennemi.

Les canadiens s'emparèrent de la plus grande partie de la crête le premier jour, le reste étant pris pour le 12 avril, à l'endroit où les offensives précédentes avaient provoqué la perte de plus de 150.000 hommes en vain.

Les leçons de cette victoire n'ont pas hélas été tirées avec toute l'acuité qu'il aurait fallu.

Offensive du Chemin de dames : Du 15 mars au 5 avril, les allemands effectuent un repli sur la ligne Hindenburg. L'ayant choisi avec un soin particulier, ils avaient eu le temps nécessaire pour ériger un ensemble défensif particulièrement efficace. L'offensive du chemin des dames dirigée par le général Nivelle débuta le 16 avril pour se terminer le 9 mai sans avoir réussi la percée promise par le commandant en chef.

Le Chemin des Dames se situe dans le département de l'Aisne entre Laon, Soissons et Reims, reliant d'Ouest en Est les 25,9 km séparant Aizy-Jouy de Corbeny entre l'Ailette au nord et l'Aisne au sud.

Il est à noter que le pouvoir politique de l'époque était réticent à une nouvelle offensive et ne donna son accord qu'à la condition que le QG ne s'entête pas si les premiers objectifs n'étaient pas atteints. Hélas l'entêtement prévaudra une nouvelle fois provoquant près de 120.000 morts. Cet échec eut des répercussions énormes sur le moral, et à la fin du mois de mai des mutineries vont éclater. Dans leur immense majorité, les soldats veulent continuer à défendre la France mais refusent ces offensives aussi meurtrières que vaines. La ligne de front ne sera jamais quittée et les mutineries ne concerneront que les troupes se situant en arrière. Il y aura environ 500 condamnations à mort de prononcées et moins de 50 exécutions.

Témoins de ces offensives notre commune aura 6 morts à déplorer. Les blessés et prisonniers ne sont pas présentés ici.

CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

SOLDATS GARLANAIS MORTS AU SECOND SEMESTRE 2017

COZ Jean : Il est né à Kermorvan le 2 août 1893. Il n'a pas effectué son service militaire car il a été réformé dans un premier temps avant d'être reconnu apte en 1915. Il sera tout d'abord affecté au 116^{ième} régiment d'infanterie avant d'être muté au 6^{ième} régiment du génie. Il est tué le 3 mai 1917 à Prosnès dans la Marne par un éclat d'obus. Son nom **figuré** sur le monument aux morts de Plouezoch.

Prosnès est un petit village complètement **détruit** car il était sur la ligne de front. Du 17 avril au 20 mai 1917 les monts qui dominent le village sont attaqués et repris aux allemands. Il est tué **pendant** ces combats.

Le génie : l'arme du génie est chargée d'aider les mouvements des forces amies et d'empêcher ceux de l'ennemi. En conséquence ce sont les hommes du génie qui construisent les ponts, assurent le déminage pour nos forces et détruisent les infrastructures, minent le terrain, organisent le **piégeage** pour bloquer l'ennemi. Sa devise est « parfois détruire, souvent construire, toujours servir ».

CALLAREC François Marie : Il est né le 10 septembre 1882 au Penquer Bras, Roscoustou en Garlan. Ses parents étaient **cultivateurs** et il avait une sœur qui décèdera à 5 ans. Il est **instituteur**. Il se marie le 4 septembre 1907 à Plouigneau avec Jeanne Marie Danielou institutrice avec qui il aura une fille **Suzanne** née en 1910 et un garçon, Guy, en 1915. Il **effectue** son service militaire au **régiment de Laval**, qu'il termine **comme** caporal. Rappelé en 1914 à la mobilisation avec le grade de sergent, il sera affecté en 1915 au 2^{ième} régiment mixte au sein duquel il sera blessé une première fois le 25 septembre 1915 à Somme-Py en **Champagne**. Promu sous-lieutenant le 1 novembre 1916 il passe au 65^{ième} bataillon de tirailleurs sénégalais.



Le 25 mars il quitte Fréjus pour rejoindre Creil. Le 15 avril, il rejoint les premières lignes en vue de l'offensive. Des pluies persistantes s'abattent sur les **tranchées** du Chemin des Dames.

Les **combattants** transis, découvrent la note du général Nivelle avec **résignation** et **détermination** : « L'heure est venue, confiance et **courage**, vive la France ! ».

Il est tué à l'ennemi le 16 avril 1917 en montant à l'assaut à la tête de sa section au moulin de **LAFFAUX**. Il est inhumé au cimetière militaire d'**Ambleny** dans l'Aisne, tombe n°323, carré G.

Il **recevra** la Légion d'honneur à titre posthume avec la citation : « Officier de haute valeur morale, consciencieux et calme, modeste et brave ». Son épouse **recevra** aussi la Légion d'honneur pour son action près des veuves et orphelins de guerre et son **dévouement** sans **limite** dans la **Résistance**.



Les tirailleurs sénégalais

Les tirailleurs sénégalais sont fondés en 1857 par Louis Faidherbe, gouverneur général du Sénégal. Ils incarnent la « Force noire » chère à Mangin (1910), qui **préconise** leur utilisation massive en cas de conflit en **Europe**. Ils ne sont pas tous originaires du Sénégal, mais de toute l'Afrique Occidentale Française : Burkina Faso, Mali, Niger, etc...

Ce n'était pas vraiment leur terre, et **pourtant**, ils vont livrer des combats très **meurtriers** en Picardie pour défendre la France. Ces hommes sont près de 200.000 à participer au conflit de la Guerre de 14-18. Environ 30.000 vont y laisser la vie, leurs **régiments** étant bien souvent placés en première ligne.



Le sous lieutenant Callarec avec sa section

CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE



A l'aube du 16 avril 1917, plus de 15.000 hommes, encadrés et formés au cours de l'hiver aux rudiments militaires dans les camps du Midi de la France, tentent d'arpenter les escarpements du plateau du Chemin des Dames, soutenus dans l'épreuve par leurs frères d'Armes de métropole et des terres d'Empire. Ce jour là, le temps est épouvantable, il pleut depuis une semaine et le froid et la neige s'invitent pour "l'offensive Nivelle" qui se soldera par un échec sanglant.

Entre le 16 et le 30 avril les pertes des bataillons de tirailleurs sénégalais engagés dans cette offensive sont estimées à 45%. Les protestations de ces combattants d'Outre-mer témoignent d'un sentiment d'emportement et de désespoir : « bataillon Malafosse n'a pas bon, jamais repos, toujours faire la guerre, toujours tuer Noirs ».

Le sculpteur français Christian est l'auteur d'une œuvre monumentale; un ensemble de neuf statues géantes, en hommage aux soldats d'Afrique subsaharienne morts sur le Chemin des Dames. Elles sont dressées sur le territoire de la commune d'Oulches-la-Vallée-Foulon, dans le département de l'Aisne, sur une des pentes du Chemin des Dames, à proximité de la Caverne du dragon.



LARHER François Marie : Il est né le 6 janvier 1878 à Poul Ran à Garlan. Il est le quatrième d'une fratrie de 7 enfants. Il s'est marié le 11 mai 1909 à Plouigneau avec Jeanne Yvonne Paul. Il travaillait à Kercadiou. Il est mort le 8 juin 1917 des suites de blessures reçues au combat.

Il servait au 288^{ième} RI, régiment dérivé du 88^{ième} RI.

Henry Alban Fournier, dit Alain Fournier, auteur du grand Meaulnes appartenait à ce régiment quand il a trouvé la mort au combat.

Les périodes du 8 avril au 8 mai et du 9 mai au 20 août 1917, furent pour le 288^{ième} RI des plus dures et des plus pénibles. Employé à la garde des tranchées, au ravitaillement des premières lignes, à des travaux d'organisation en 1 et 2 lignes etc., il eut à subir de fréquents et violents bombardements ennemis, et s'il n'eut pas l'honneur de courir sus à l'ennemi, il eut la grande satisfaction de recevoir des différents chefs près desquels il fut employé des témoignages élogieux pour les services rendus.

Le 21 août, toutes les unités du régiment, sauf les deux compagnies de mitrailleuses qui formeront des compagnies de mitrailleuses de position n°354 et 355, sont réunies à Ambonnay en vue de la dissolution du régiment provoquée par le renvoi à l'arrière des pères de 4 enfants, ou veufs pères de 3 enfants, des militaires ayant eu 3 frères tués à l'ennemi et du renvoi à l'agriculture des cultivateurs des classes 1890 et 1891.

Cette dissolution s'opère le 25 août 1917 après une revue d'adieux du régiment, passée le 24 août devant son fanion-drapeau. Les officiers sont affectés à des régiments ou services de la 4^{ième} armée.

LOZACH Pierre Marie : Il est le fils de Jeanne Lozach, né le 1 mai 1892 à Plourin. Incorporé au 71^{ième} RI le 8 octobre 1913 puis est passé 12^{ième} Régiment d'Infanterie le 1^{er} avril 1917. Il est blessé le 23 août 1916 à Thiaumont à la cuisse droite. Vu les hécatombes et les besoins toujours croissants de soldats, les blessés, à peine guéris, étaient déclarés aptes au service. Il est tué le 10 avril 1917 à Bezonvaux au nord de Douaumont, dans le secteur de Verdun. Il est inhumé à Fleury devant Douaumont, dans la tombe n°324.

Du 10 février au 30 juin le régiment, installé dans le secteur de Bezonvaux, va repousser victorieusement trois grandes attaques allemandes mais perdra plus de 1200 hommes.

KERVELLEC Marc : il est né le 26 octobre 1889 à Plouigneau au lieu dit Lescinquit dans une famille d'agriculteur. Il était le deuxième enfant d'une fratrie de 4 (une fille, l'aînée, et trois garçons).

Il a effectué son service militaire du 9/10/1911 au 25/9/1913, qu'il termine infirmier militaire de 1^{ère} classe au sein de la 6^{ième} section d'infirmier militaire du 6^{ième} Corps d'armée. Mobilisé, il rejoint son affectation avant d'être muté au 31^{ième} Régiment d'Infanterie.

Il sera médaillé militaire pour prendre rang du 22 juin 1917 avec la citation suivante : *soldat d'une rare énergie, qui a montré dans tous les combats auxquels il a pris part un courage et une abnégation dignes d'éloges. A été très grièvement blessé, le 21 juin 1917, au cours d'un bombardement violent.*



photo d'une tranchée allemande du bois des buttes

CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Il est mort le 23 juin 1917 au sein de l'ambulance 1/96 à Guyencourt dans l'Aisne. Son corps a été enterré à Garlan. Il faisait partie d'un convoi ferroviaire des morts pour la France comme le journal, le Petit Breton, en date du 6 novembre 1921 le révèle. Si la famille le souhaitait, elle pouvait faire revenir le cercueil afin qu'il soit enterré dans le caveau familial.

MERER Pierre Marie : Il est né le 5 août 1894 à Garlan à Kertanguy et est l'aîné d'une fratrie de 5 garçons dont le second est mort accidentellement à 7 ans, le troisième fera une carrière dans la marine nationale, le quatrième Alain sera lieutenant dans l'armée de l'air et enfin le cinquième tiendra la ferme à Kertanguy. Il habite Parc Lan à Garlan. Il appartenait au 1^{er} régiment de canonniers marins. Il sera blessé et décèdera à l'ambulance 2/14 à Veully dans l'Aisne. Cette ambulance était installée dans une creute. Hélas le JMO de cette ambulance n'existe plus et on ne peut donc pas connaître les détails de son fonctionnement dont les lieux où les morts étaient enterrés.



Ambulance : poste médical situé en arrière du front qui reçoit les blessés des postes de secours des régiments. (Composition : 15 médecins, 5 officiers d'administration et 247 hommes).

Creute : terme picard désignant une carrière.



Les mutineries de 1917

Les mutineries éclatent à grande échelle à la suite de l'échec des offensives du chemin des dames. Elles sont le fruit d'une lente désespérance qui accable les poilus. Il est toujours monté à l'assaut. Il a entendu sans cesse : « c'est l'offensive décisive », on a fait appel si souvent à leur « confiance », à leur « courage », et à leur « esprit de sacrifice ».

Il a même été sollicité en décembre 1916 pour participer à l'emprunt national ... ce qu'il n'a pas admis.

Les mutineries commencent vraiment les 16 et 17 avril 1917, atteindront leur maximum en mai et juin pour ne s'éteindre vraiment qu'en janvier 1918.

67 divisions deviennent indisponibles, les deux tiers des grandes unités étaient neutralisées. Fort heureusement l'état major allemand n'a jamais su l'ampleur des mutineries. Confronté lui-même à une chute importante du moral au sein de ses rangs, il avait connaissance des refus de monter au front par les prisonniers sans pouvoir toutefois en discerner l'importance.

Les soldats protestaient contre les offensives mal préparées, très sanglantes et toujours vouées à l'échec. Le mouvement est spontané, irraisonné, fondé sur une protestation qui gagne de proche en proche, de secteur en secteur, des lignes toutes entières contre la guerre telle que la pratique les généraux.

3427 affaires seront jugées donnant 554 condamnations à mort, 1381 à des peines graves et 1492 des peines plus légères.

Cependant les premières lignes ne seront jamais dégarnies car comme le dit un soldat du 109^{ème} RI : « les poilus en ont marre, mais le boche est toujours là et il ne faudrait pas le laisser passer ».

LE JEUNE Yves Marie (1888-1972) était au chemin des dames et a sans doute participé aux mutineries sans qu'il y ait écrit spécifique.

Soldat du 9 août 1907 au 26 juillet 1909 au 11^{ème} régiment d'artillerie, il sera mobilisé en août 1914 au 19^{ème} RI de Brest, puis servira successivement au 72, 118 puis 128^{ème} RI. Il a été blessé le 23 juin 1915, puis le 20 juin 1916 puis le 26 août 1917. Il a été cité à l'ordre du régiment le 27 juillet 1917, puis cité à l'ordre de la division 1917. Il a été décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre avec étoile de bronze et d'argent. Malgré ses brillants états de service, il sera jugé comme tant d'autres.

Le conseil de guerre de la 3^{ème} Division d'Infanterie, séant à Revigny, a rendu le jugement suivant le 21 juin 1917 : non coupable

- d'abandon de poste en présence de l'ennemi,
- de désertion à l'intérieur en temps de guerre.

